

157,6

mio.

de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de SUISA en 2018 provient des recettes de droits d'auteur et de recettes annexes.

132,2

mio.

pour les auteurs et les éditeurs

En provenance des recettes 2018 et du Fonds de péréquation des frais, CHF 132,2 mio. peuvent être répartis aux éditeurs, paroliers et compositeurs.

2,7

mio.

pour la musique suisse

SUISA a promu en 2018 la musique suisse par un montant de CHF 2,7 mio. versé par la FONDATION SUISA. Les compositeurs et paroliers en bénéficient.

238

employés

238 employés SUISA (soit 192,07 postes équivalents plein temps) s'occupent des intérêts des membres et des clients.

CHF 88 sur CHF 100

vont aux artistes

Sur CHF 100 encaissés, SUISA répartit près de CHF 88 aux ayants droit.

2 288 711

déclarations d'œuvres

Le nombre d'œuvres déclarées à SUISA n'a jamais été aussi élevé qu'en 2018. Les compositeurs et paroliers sont très actifs.

100

sociétés-sœurs

SUISA représente en Suisse le répertoire mondial de musique et a conclu des contrats avec plus de 100 sociétés-sœurs dans ce but.

8,7

mio.

d'émissions

En 2018, SUISA a licencié env. 8,7 mio. d'exécutions à la radio et à la TV, de plus de 287 000 œuvres.

8,1

mio.

pour la prévoyance sociale

7,5% des recettes de droits d'exécution et de droits d'émission (Suisse et Liechtenstein) vont à la prévoyance sociale des membres, soit CHF 8,1 mio. en 2018.

33,6

mio.

de dépenses administratives

Les recettes annexes (CHF 6,8 mio.) couvrent une partie des dépenses. Le reste est financé par une déduction sur les montants répartis aux ayants droit. Cette déduction est de 12,34% en moyenne.